

Politique étrangère japonaise : nouvelle donne, nouveau défi (Note)

Modj-ta-ba Sadria

Volume 18, numéro 4, 1987

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/702253ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/702253ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Sadria, M.-t.-b. (1987). Politique étrangère japonaise : nouvelle donne, nouveau défi (Note). *Études internationales*, 18(4), 791–800.
<https://doi.org/10.7202/702253ar>

POLITIQUE ÉTRANGÈRE JAPONAISE : NOUVELLE DONNE, NOUVEAUX DÉFIS

Modj-ta-ba SADRIA*

Le Japon, seconde puissance économique mondiale, se caractérise par un effacement apparent dans les grands enjeux politico-stratégiques de la planète. Cette situation a fait naître des jugements un peu trop hâtifs qui cherchaient à réduire la politique étrangère japonaise à la sphère économique: les Japonais seraient devenus les praticiens de l'art de la guerre appliquée à la conquête économique du monde¹. Si cette interprétation est séduisante, elle est trop simpliste car, comme toute puissance, le Japon a bel et bien une politique étrangère s'inscrivant dans la double réalité de sa situation socio-politique interne et du contexte international. Dans les lignes qui suivent nous procéderons à une analyse des traits saillants de cette politique.

Les structures politiques du Japon de l'après-guerre furent imposées par le haut commandement de l'armée américaine victorieuse. Il était spécifié par l'article 9 de la Constitution, que le Japon devait être amputé de toute force militaire. Le prix de la paix était la reconstruction d'un État incomplet. Dépourvu d'instruments de dissuasion et de pression conventionnelle, ce dernier fut contraint de recourir à des pratiques originales de politique étrangère. Et pour beaucoup d'observateurs, cette particularité fut renforcée par le très fort sentiment anti-militariste des jeunes Japonais de l'après-guerre.

I – L'OUVERTURE DU JAPON PROVOQUE UN DÉBAT INTERNE

Plus d'un siècle après le début de l'ère Meiji, le grand débat sur l'image que projettent les Japonais dans le monde refait surface dans l'*establishment* nippon. La question à l'ordre du jour est donc l'internationalisation du Japon.

Cependant, si l'importance d'une telle question est très bien cernée au niveau politique et chez les intellectuels, à l'exception toutefois de certains milieux ultra-conservateurs, la définition que chacun donne est différente. Pourtant tous s'accordent à reconnaître l'interdépendance entre les peuples et les pays du monde. Mais pour certains, cette internationalisation se résume à des frontières le moins étanches possible, afin de leur faciliter l'accessibilité des marchés. C'est cette option que défendait le premier ministre japonais M. Nakasone dans un discours à l'Université de Belgrade le 15 janvier 1987². Ce n'était d'ailleurs pas un voeu pieux, puisque les autorités japonaises, sensibles à la critique de plus en plus ferme des pays occidentaux devant une société vivant en vase clos,³ ont admis le principe de réciprocité dans

* *Chargé de cours au Département de science politique de l'Université du Québec à Montréal.*

1. G.S. COHEN, *Les Nouveaux Samourais*, Paris, Robert Laffont, 1982; et W.F. BRYANT, *Japanese Private Diplomacy: An Analysis of Business Government Linkages*, New-York, Praeger, 1975.
2. Address by Prime minister Yasuhiro Nakasone at the University of Belgrade (Yugoslavia), January 1987, Ministry of Foreign Affairs, Japan, *Policy speech series*, n° 4, p. 10.
3. R.H. MITCHELL, *The Korean Minority in Japan*, University of California Press, Berkeley, Los Angeles, 1967; et J.F. SABOURET, *L'autre Japon: Les burakumin*, Paris, La Découverte, 1983. *Revue Études internationales*, volume XVIII, n° 4, décembre 1987.

la réduction de ces obstacles. Récemment, les milieux dirigeants ont lancé une campagne de sensibilisation sur des thèmes comme la diversité du monde, la tolérance et une plus grande largesse d'esprit à l'égard des questions internationales.⁴ Le ministre des Affaires étrangères a organisé des « centres de consultation d'internationalisation » dans les différentes villes ainsi que des programmes « le ministère des Affaires étrangères arrive en ville » cherchant à gagner l'adhésion des autorités locales et des organismes non gouvernementaux.⁵ Il est toutefois trop tôt pour mesurer l'impact de telles initiatives.

Certains intellectuels ont préféré parler du rôle de la culture japonaise dans le monde, ce qui en a amené d'autres à désirer la transformation de la langue japonaise en une langue plus internationale.

Le débat n'a pas manqué de se colorer de teintes nationalistes et certains courants visant l'hégémonie culturelle ont nettement privilégié cet aspect de l'internationalisation.⁶ Ce point de vue a été particulièrement critiqué par Akira Iriye: « ce qui me paraît inquiétant dans les arguments avancés dans le débat, c'est que beaucoup d'entre eux, censés plaider pour l'internationalisation ne dépassent pas en réalité un nationalisme primaire ». ⁷ Mais qu'elles soient le reflet d'une mode parmi les intellectuels,⁸ ou un moyen de pression au niveau international pour maintenir les marchés pour les produits japonais, ou enfin l'expression du nationalisme traditionnel, ces discussions sont l'occasion pour la société d'une certaine remise en question. Elles constituent la toile de fond culturelle d'une politique étrangère plus active. Notre analyse mettra l'accent sur trois aspects de la diplomatie nipponne: les États-Unis, la Chine et l'URSS.

II – LES FONDEMENTS POLITIQUES DE LA DIPLOMATIE NIPPONE

L'alliance stratégique avec les États-Unis constitue la pierre angulaire de la politique étrangère japonaise. Elle se fonde, selon les Japonais, sur le partage de valeurs communes: les deux pays appartiennent au monde libre et démocratique. Cette alliance est si importante à leurs yeux qu'ils sont prêts à admettre que la prospérité économique et la paix sociale n'auraient pu être possibles sans la coopération politique et économique avec les États-Unis.⁹ Il faut préciser d'emblée que l'artisan principal de l'insertion du Japon dans le système mondial a été le parti libéral démocrate.¹⁰ Ce dernier justifiait l'alliance stratégique avec les

4. *Diplomatic Bluebook*, édition 1986, p. 15, Ministry of Foreign Affairs, Japan, Foreign Press Center; et J.F. SABOURET, *op. cit.*

5. *Diplomatic Bluebook*, *op. cit.*, 1986, p. 16.

6. Takao SUZUKI, « Pour faire du Japon une langue internationale », *Cahiers du Japon*, Tokyo, Hiver 1985, cité d'après *Problèmes politiques et sociaux*, Documentation Française, 12 déc. 1986, p. 17.

7. Akira IRIYE, « Condition d'un État japonais international », *Problèmes politiques et sociaux*, 12/12/1986, p. 12.

8. Masakazu YAMAZAKI, « L'expérience historique mondiale de la culture japonaise », *Problèmes politiques et sociaux*, 12/12/1986, p. 14.

9. *Diplomatic Bluebook*, *op. cit.*, 1986, p. 9.

10. Pour beaucoup d'observateurs, le fait que ce soit le parti libéral démocrate qui gouverne au Japon depuis 1955, année de sa fondation, reflète le phénomène appelé la spécificité du consensus social japonais. En fait, il faut apporter à la réalité du règne du parti démocrate pendant les 30 dernières années deux restrictions: pendant ces années il y eut de grands mouvements d'opposition contre la politique et les orientations sociales avancées par le parti libéral démocrate. Et s'il incarne l'orientation globale de la société japonaise, celle-ci est traversée de courants très différenciés. Voir Jean-Marie BOUÏSSOU « Mécontentement, désaccord et stabilité: La vie politique dans le Japon contemporain » in *Le Japon, le consensus, mythe et réalités*, Cercle d'études sur la société et l'économie du Japon, Paris, Economica, 1984. À propos de la spécificité du Japon comme société homogène et consensuelle, voir aussi J.F. SABOURET, *op. cit.*; et Ken'ichi TOMINAGA, « Les organisations japonaises: l'histoire contre le mythe » in *Le Japon, mode ou modèle?*, *Revue Française de gestion*, n°s 27-28, sept.-oct. 1980, pp. 140-149.

États-Unis en réponse à la menace communiste. C'était l'argument avancé par M. Kajima qui jugeait la nécessité de l'alliance Japon-États-Unis en regard de celle qui existait entre la Chine et l'Union soviétique.¹¹ Après la déclaration de coexistence pacifique de Khrouchtchev et durant le conflit sino-soviétique des années 60, mais avant la Révolution culturelle, la menace principalement visée était la Chine communiste dont le potentiel économique laissait présager, pensait-on, un concurrent dangereux pour les marchés asiatiques.¹²

Après le début de la Révolution culturelle, les craintes de la diplomatie japonaise devant une expansion de la « révolution mondiale » à la chinoise se déplacèrent au niveau politique.¹³ Cependant ce discours des théoriciens du parti démocrate libéral ne résiste pas à l'énoncé de certains faits. En effet, dès 1974, donc avant même la prise de pouvoir par le parti communiste en Chine, les États-Unis avaient déjà pris la décision de nouer de bons rapports avec le Japon, par l'intermédiaire du général Mac Arthur qui fut l'architecte de ce rapprochement. En 1951, lors de la convocation de la Conférence de San Francisco pour la signature du traité de paix et la conclusion des pourparlers sur les réparations des dommages de guerre, il fut dit que : « le Japon, s'il doit maintenir son économie sur une base viable ne dispose pas à l'heure actuelle des ressources suffisantes pour assurer la réparation de tous ces dommages et toutes ces souffrances. »¹⁴ Toutefois à partir des années 70, après le début du rapprochement sino-japonais, la menace communiste soviétique prend le pas graduellement sur la menace communiste chinoise dans le discours officiel nippon. Ce dernier deviendra même beaucoup plus subtil assurant à l'alliance avec les États-Unis un rempart idéologique à toute épreuve : le danger communiste est désormais un diable à deux têtes, l'un est l'Union soviétique, l'autre la Corée du Nord. Ainsi M. Okazaki, conseiller de l'agence de défense japonaise, déclarait en octobre 1980 : « La puissance militaire de la Corée du Nord a augmenté de façon tellement importante qu'elle devient une menace potentielle pour le Japon. »¹⁵ Pour le parti libéral démocrate, brandir cette menace permet d'assurer à un Japon dépourvu de forces armées la sécurité nécessaire au maintien de ses institutions et au développement de sa société par l'intermédiaire de l'alliance avec les États-Unis.

-
11. Cette alliance, le traité d'amitié et d'assistance mutuelle, signée entre l'Union soviétique et la Chine, 14 février 1950, qui fait dire à M. Kajima : « I think that the Japan-United States Security Treaty can be abrogated if changes in the future international situation should cause Communist China and the Soviet Union to scrap their alliance », et il ajoute : « if the Japan-United States Security Treaty is extended until 1980, it will expire in the same year as the Soviet Communist China Alliance », cité dans « Revision of Japan-United States Security Treaty », in *Modern Japan's foreign Policy*, Tokyo, Tuttle, Rutland, 1969, p. 20.
 12. Mori Nosuke KAJIMA, « The New Security Treaty and Its Revision and Implementation », *Modern Japan's...*, *op. cit.*, p. 89.
 13. *Id.*, « Japan Asian Diplomacy », p. 107.
 14. J.B. DUROSELLE, *Histoire diplomatique de 1911 à nos jours*, Paris, Dalloz, 1978, 7^e éd. pp. 562-565 ; et pour plus de détails sur l'implication américaine dans le réarmement japonais, voir aussi J.M. DOMANGE, *Le Réarmement du Japon*, Fondation pour les Études de défense nationale, Paris, 1985, et Claude MONIER « Quelle défense pour le Japon » et H. COUTEAU-BÉGARIE « Le retour du Japon puissance militaire ? » in *Défense nationale*, février 1984.
 15. Richard SOLA, « Enquête sur le réarmement au Japon », in *Défense Nationale*, août-8 sept. 1982, p. 95.

III – RÉALITÉ DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE JAPONAISE

L'article 9 de la Constitution stipule que: « Le peuple japonais renonce pour toujours à la guerre en tant que droit à la souveraineté de la nation, ainsi qu'à la menace et à la force comme moyen de régler les différends internationaux [...] aucune force terrestre, maritime ou aérienne ou aucun autre potentiel militaire ne seront maintenus ». Cet article a véhiculé, jusqu'à nos jours, des symboles très différents dans l'imaginaire social japonais, témoignant des crises politiques, et il a servi à la fois d'argument et de contre-attaque au débat sur le désarmement ou le réarmement. Si les forces antimilitaristes s'y sont souvent référées pour s'opposer à toute initiative de réarmement par le gouvernement japonais, il est aussi pour certains la preuve même de l'illégitimité de la Constitution puisqu'elle fut imposée par les Américains pendant la période d'occupation.¹⁶ La volonté des États-Unis de prendre en charge la défense d'un Japon non armé et le refus de ce dernier de se réarmer ont conduit les deux pays à conclure un accord d'assistance et de défense mutuelles le 9 mars 1954, soit trois ans après la signature du traité de paix multilatéral et du traité de sécurité bilatéral avec les États-Unis.¹⁷ Cette situation a très vite recouvert une double réalité: si les forces militaires américaines continuent d'assumer la protection du Japon, celui-ci procède aussi à un timide réarmement, mais les considérations qui l'ont fait naître ne sont pas d'ordre militaire. « L'histoire de la défense au Japon depuis la Seconde Guerre mondiale est essentiellement une histoire politique. »¹⁸ S'il y eut au cours des années un désaccord politique entre les États-Unis et le Japon quant au rôle de chacune des forces de défense, il ne portait ni sur la remise en question de leur existence, ni peut-être même sur leur nombre, mais plutôt sur leurs vitesses de croissance respectives. En effet, en 1953, avant la signature du traité, Richard Nixon, alors vice-président des États-Unis, en visite officielle au Japon, ne cessait d'insister auprès de ses interlocuteurs sur la nécessité d'un réarmement japonais.¹⁹ Quelques années plus tard, M. Sato, Premier ministre japonais déclarait devant la Diète que « *the defence structure must be built on a long term basis* ». ²⁰ Mais si l'étendue et la qualité de la défense offerte par les États-Unis dépendaient de la politique intérieure américaine, la construction d'une force armée était, elle, soumise aux fluctuations de la politique japonaise, car si l'engagement des États-Unis dans des conflits régionaux eut des conséquences sur l'accélération du réarmement japonais, on ne doit pas perdre de vue que celle-ci témoigne

16. Robert E. WARD, « The Commission on the Constitution and Prospects For Constitutional Change in Japan », in *Journal of Asian Studies*, Vol. 24, May 1965, pp. 401-429; Dan Fenno HENDERSON (eds), *The Constitution of Japan, Its First Twenty Years 1947-1967*, Seattle, University of Washington Press, 1986, et M. RICHARDSON, *The Political Culture of Japan*, Berkeley, University of California Press, 1974.

17. Ce dispositif de défense entre les deux pays était complété par un nouveau traité de coopération et de sécurité mutuelles signé en janvier 1960.

18. J. ESMEIN, « La défense », in *Pouvoirs*, 1985, p. 49. J.M. DOMANGE démontre ce processus graduel du réarmement du Japon dès la Seconde Guerre mondiale, *op. cit.*, « La politique de défense au Japon », dossier des *Problèmes politiques et sociaux*, n° 449, oct. 1982; Sato KINKO, « Une politique de défense responsable », *Les Cahiers du Japon*, n° 25, 1985.

19. Gérald L. CURTIS, « Japanese Security Policy & the United States », *Foreign Affairs*, vol. 59, n° 4, Spring 1981; Nicolas DUFOURCQ, « Japon: Le réarmement virtuel », *Politique internationale*, n° 31, printemps 1986, p. 289.

20. Morinosuke KAJIMA, *Modern Japan's Foreign Policy*, Tokyo, Tuttle, Rutland 1969, p. 16; M. Kajima est membre de l'Office des Affaires étrangères japonaises depuis 1953, spécialiste de la politique étrangère au sein du parti libéral démocrate, il a occupé les postes de président du Comité des Relations extérieures de la Chambre Haute et président du Comité de recherche sur la politique étrangère du parti libéral démocrate.

avant tout d'une volonté japonaise d'accroître sa capacité militaire actuelle.²¹ L'importance que les deux pôles de défense, japonais et américain, accordent à l'articulation de leurs forces est d'ailleurs très différente : pour les États-Unis, la situation peut se maintenir avec une contribution économique plus grande du Japon, tandis que de la part des autorités japonaises, on assiste à une définition d'une politique militaire cohérente qui consiste moins à intervenir sur la scène internationale comme allié des Américains qu'à développer une plus grande autonomie. C'est ce qu'a exprimé M. Kuranari, ministre des Affaires étrangères, lors de son intervention au 28^{ème} congrès annuel de l'Institut international d'études stratégiques de Kyoto le 8 septembre 1986. Il y réaffirme l'engagement du Japon dans le système de défense occidentale, la nécessité de trouver un moyen terme entre les désirs de tous et les besoins de chacun et enfin la volonté du Japon de devenir l'artisan principal de sa propre défense.²² Il est évident que la très grande puissance économique qu'incarne le Japon ne pouvait manquer d'exiger tôt ou tard une traduction sur la scène politique. Mais cela signifie que l'alliance avec les États-Unis qui avait au départ pour corollaire l'essor économique du Japon n'a plus qu'une dimension militaire, les deux économies américaine et japonaise étant devenues concurrentes.²³

IV – DES DIFFICULTÉS DE LA PROSPÉRITÉ

L'aspect économique de l'alliance militaire États-Unis-Japon désignait spécifiquement l'accès aux matières premières dont le Japon est presque totalement dépourvu et l'ouverture de marchés pour les produits manufacturés japonais. Dès 1960, les dirigeants nippons mettaient nettement en parallèle la collaboration économique et ses conséquences sur l'alliance militaire.²⁴ En effet la garantie d'obtention des matières premières signifiait une parfaite sécurité des zones d'influence américaine, en Asie, dans le Pacifique et au Proche-Orient. Quant à l'exportation de produits finis, elle ne prend véritablement son essor qu'après la grande crise de récession japonaise de 1965, où « les investissements générés par les exportations » vont véritablement provoquer la croissance japonaise qui trouvera aux États-Unis son principal débouché.²⁵ Mais la période euphorique de coopération économique nippo-américaine s'achève en 1971, lorsque l'administration Nixon appliqua les mesures protectionnistes que les Japonais considèrent presque ouvertement comme leur étant hostiles.²⁶ Jusqu'en 1987 avec les contraintes imposées à l'importation des semi-conducteurs japonais, les différentes tensions qui sont apparues entre les deux pays par suite de l'essor économique du Japon montrent que l'échange simple entre alliance militaire et avantage

21. La guerre de Corée marque le début de l'implication américaine dans les conflits internationaux concernant le Japon. Ainsi le retrait des forces armées américaines stationnées au Japon pour combattre en Corée a entraîné un accroissement de la police intérieure, et en 1954 sont créées les forces « d'auto-défense » japonaises actuelles. Voir Michel TATU, « Les relations avec Washington/L'éternel problème de la défense », *Le Monde Diplomatique*, juillet 1982.

22. Tadashi KURANARI, « Occasional Speeches », *Policy Speech Series*, n° 3, Japan, 1986, pp. 11-23.

23. Anthony ROWLEY, « We'll do it our way », in *Far Eastern Economic Review*, 14/05/1987, p. 68. L'auteur relate la lutte de pouvoir entre le Japon et les États-Unis pour gagner la première place au sein de la Banque de Développement Asiatique lors de son 20^{ème} congrès.

24. M. КАИМА, *op. cit.*, pp. 59-85.

25. Takamitsu SAWA, « Le modèle de forte croissance », in *Cahiers du Japon*, n° 23, printemps 1985, p. 37.

26. Il s'agit d'une taxe de 10 % à l'importation sur les produits japonais, surtout le textile, voir Herbert, P. BISC, « The Japanese Challenge: US-Japan Relations at Mid-Decade », in *Bulletin of Concerned Asian Scholars*, Vol. 17, n° 4, p. 28; Hideo SATO, « Japanese-American Economic Relations in Crisis », in *Current History*, December 1985, p. 405.

économique n'est plus acceptable pour le partenaire américain.²⁷ Mais si les mesures protectionnistes créent de sérieux problèmes aux Japonais à qui on reproche d'avoir des pratiques commerciales déloyales,²⁸ ni ces mesures, ni toutes les formes de pression sur le Sénat, la Chambre des représentants ou l'opinion publique n'ont un impact réel sur la force de l'industrie japonaise.²⁹ Et la montée récente du Japon comme puissance financière met sérieusement en doute les possibilités qu'ont les États-Unis de réduire le réseau d'interdépendance qui les lie.

Rappelons brièvement certaines des données de cette ascension japonaise. L'exportation réussie des produits manufacturés a permis au Japon de devenir un exportateur de capitaux indispensables au refinancement du déficit budgétaire américain. Tokyo est devenu la seconde bourse du monde,³⁰ et depuis le 1^{er} décembre 1986, s'est ouvert le marché financier *off-shore* de Tokyo.³¹ La dérégulation financière³² est destinée à permettre aux banques japonaises de rattrapper la sophistication de Wall Street. D'un point de vue quantitatif quatre banques japonaises sont parmi les dix premières banques mondiales: Dai-ichi Kangzo, Sumitomo, Fuji et Mitsubishi, avec respectivement les 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} rangs.³³ Et encore s'agit-il là d'une estimation qui ne tient pas compte du taux de croissance réel, car comme dit M. Kashiwagi, président de la Banque de Tokyo, « certes New York reste le plus gros marché financier de la planète (7 000 milliards de dollars) suivi de Tokyo (2 200 milliards) et Londres (1 600 milliard) », mais il remarque aussi que le rythme de croissance du marché japonais a été de 18,3 % par an de 1970 à 1985 contre 14,5 % pour Londres et 8,8 % pour les États-Unis.³⁴

La banque d'affaires Henry Schroder, rachetée il y a deux ans par l'Industrial Bank of Japan, a acquis la firme new-yorkaise Aubrey J. Lareston, courtier en fonds d'État, tandis que Sumitomo Bank a pris une participation dans Goldman Sachs, l'un des premiers établissements financiers de New York. Quant à Fuji, elle est devenue propriétaire de l'établissement de services financiers Walter E. Heller de Chicago, et Mitsubishi a fait l'acquisition de la Bank of California, tandis que Sanwa reprenait à la Lloyd's sa filiale californienne.³⁵ Cette interdépendance financière et économique croissante entre le Japon et les États-Unis nous oblige à relever quelques questions: peut-on supposer que le Japon serait prêt à utiliser sa position de force afin de faire admettre à ses partenaires les termes de politique étrangère, et plus particulièrement les ententes militaires qui lui conviennent le

27. George RUSSELL, « Trade Face-Off », in *Time*, 13 avril 1987, p. 16 à 26.

28. Ken-ichi OHMAE, « Le mythe du déséquilibre commercial nippo-américain », in *Cahiers du Japon*, n° 29, automne 1987; et Takao KOMINE, « Cinq affirmations erronées au sujet des frictions commerciales », in *Cahier du Japon*, numéro spécial 1986, p. 67 et suivantes.

29. En ce qui concerne la spécificité de l'organisation industrielle japonaise, voir Ken'ichi TOMINAGA, *op. cit.*; E. VOGEL, *Modern Japanese Organisation and Decision-Making*, Berkeley & Los Angeles, University of California Press, 1971; E. VOGEL, *Japan Number One*, Cambridge, Harvard University Press, 1979; *Le Japon, Mode ou Modèle*, *op. cit.* et pour une critique de cette organisation: K. SATOSHI, *Toyota, l'usine du désespoir*, Paris, Ed. ouvrières 1976; K. SATOSHI, *Japon, l'envers du miracle*, Paris, Maspero, 1982.

30. Tanaka NAOKI, « The Changing Japan-US Economic Relationship from Friction to Integration », in *Japan Quarterly*, vol. 32, n° 10, pp. 3-12; Alain CASS, « Arena of Economic Growth », in *Financial Times*, 20 oct. 1986.

31. Anne LAMBERT, « Tokyo, place bancaire offshore », *Les Echos*, 1-12, 1986.

32. Richard LAMBERT, « Japan's genie is out of the bottle », *Financial Times*, 3-12-1986.

33. Japan Banking, Finance & Investment, Financial Times Survey », *Financial Times*, 17/2/1986; François RENARD, « Tokyo, place ouverte », *Le Monde*, 14/11/86.

34. *Idem.*

35. *Idem.*

mieux ? Dans ce cas il faudrait mettre en doute la contradiction que certains voient entre « le maintien de la politique extérieure dans le cadre défini par l'alliance privilégiée avec les États-Unis et le redéveloppement lent mais systématique de sa puissance militaire ». ³⁶ Est-il irréaliste de penser que le spectaculaire essor de l'économie japonaise lui permet de se doter de l'infrastructure nécessaire pour assumer de plus en plus une autonomie militaire tout en conservant son alliance privilégiée avec les États-Unis ? Or de la réponse à ces questions dépend également la politique étrangère japonaise en Asie.

V – NOUVEAUX ENJEUX STRATÉGIQUES EN ASIE

Un rapide survol des relations sino-japonaises suggère les remarques suivantes. En effet dans les six premiers mois de 1987, le commerce entre le Japon et la République populaire de Chine a atteint 7,24 milliards de dollars, ce qui signifie une croissance de 13,3 % par rapport à l'année précédente. La Chine exporte d'ailleurs vers le Japon plus qu'elle n'importe : 4,51 milliards de dollars contre 2,73 milliards, mais il s'agit dans ce dernier cas d'une augmentation de 15,7 %. ³⁷ Or, malgré ces données qui semblaient consolider les espoirs de la fin des années 70 sur l'existence d'un pôle sino-japonais, l'année 1987 a été le témoin d'un refroidissement des rapports politiques entre les deux pays. Certains indices apparaissent clairement, entre autres, l'expulsion de Shuitsu Henmi, correspondant de l'agence de presse japonaise Kyodo à Pékin, le 8 mai 1987, interprété comme mesure de représailles contre la décision de la justice japonaise d'octroyer à Taïwan la propriété d'une résidence universitaire à laquelle prétendait la République populaire de Chine. ³⁸

Puis l'affirmation par un responsable japonais de « la méconnaissance » de Deng Xiaoping de la réalité politique des relations sino-japonaises, qui a aussitôt provoqué la protestation diplomatique de la Chine ; cet événement a déclenché en Chine une campagne de presse contre les commentaires de la presse japonaise sur les Chinois, reprochant aux Japonais de manquer de « tact diplomatique ». Devant la tournure de plus en plus grave que prenait cette affaire, le ministre des Affaires étrangères japonais a fait porter la responsabilité de l'incident sur la presse japonaise. ³⁹

Le dernier exemple que nous donnerons est l'acte de vandalisme perpétré à Kyoto sur la plaque commémorative de Zhou En-Lai près de laquelle on avait placardé des pamphlets dénonçant l'entente sino-japonaise. ⁴⁰ Ces événements interviennent près de dix ans après la signature du traité de paix sino-japonais, que l'on croyait promis à un avenir assuré, étant donné la complémentarité des structures économiques des deux pays et le début des réformes chinoises. L'espoir était en effet permis le 29 septembre 1972 lorsque la Chine et le Japon signèrent un communiqué commun mettant fin à cent ans de conflits.

Certains ont pensé que le réveil des anciennes rivalités était d'origine sociétal : « Ces deux États asiatiques, ces deux peuples de race jaune possèdent en commun un assez large patrimoine ethnique, culturel, religieux et linguistique ; malgré ce fonds de civilisation, l'histoire du Japon et de la Chine a été marquée par une constante rivalité. Elle a pour origine non seulement des conflits nationaux et territoriaux, mais aussi l'affrontement de deux

36. J.M. BOUISSOU, *op. cit.*, p. 239.

37. « Trade with Japan and H.K. increases », *China Daily*, 21/7/87.

38. Susumu AWANOHARA, « Dormitory Hubbub », in *Far Eastern Economic Review*, 21/05/87, p. 39.

39. Liu WENYU, « Protect over Japanese Comments », *China Daily*, 11 juin 1987.

40. Zhou En Lai monument in Japan Vandalized », *China Daily*, 26 juin 1987.

sociétés différentes. »⁴¹ Pourtant ces antagonismes ne les ont pas empêchés, six ans plus tard, de transformer la déclaration commune en un traité de paix le 12 août 1978. Quant à ce long délai, il est dû à l'insistance de la Chine pour inclure une clause dite anti-hégémonique dans le traité. Le but visé par la Chine était une dénonciation claire de l'Union soviétique, puissance impérialiste et de ce fait désignée comme menace pour cette région du Pacifique. L'article 2 du traité stipule que les deux pays n'auront jamais de visée hégémonique et qu'ils expriment leur opposition à tout pays qui manifesterait de telles ambitions. Le Japon résistait fortement à cette clause.⁴²

Mais si les relations économiques entre les deux pays profitent de la complémentarité de leurs ressources, et si le Japon a accepté d'ouvrir des crédits à la Chine pour son programme des « 4 modernisations », d'où vient un tel refroidissement alors qu'il ne reste plus qu'un an avant l'expiration du premier traité? La réponse relève davantage des changements de la politique chinoise et des enjeux du pouvoir. L'évincement du Secrétaire général du Parti communiste chinois Hu Yao-Bang au début 87, considéré comme le principal artisan du rapprochement avec le Japon, n'est pas étranger à la détérioration des relations entre les États.⁴³ Si le mouvement de critique des « idées bourgeoises » qui a conduit à cet évincement paraît incapable de remettre en question l'orientation globale des « 4 modernisations », il semble par contre qu'il y ait convergence d'opinion au sein du Parti communiste chinois sur la nécessité d'une complète indépendance à l'égard du Japon.⁴⁴ Et en effet, au-delà de son contenu idéologique, le récent rapprochement sino-soviétique répond à ce souci d'augmenter la marge de manoeuvre de la Chine en diversifiant ses partenaires. Ainsi le jeu triangulaire Pékin-Moscou-Tokyo se modifie.

VI – LES RELATIONS SOVIÉTO-JAPONAISES

Entre le voyage de M. Gromyko en 1976 et celui de M. Chevardnadze en 1986, aucun ministre des Affaires étrangères soviétique ne s'est rendu au Japon. L'éloignement diplomatique entre les deux pays n'est pas étranger au réalignement japonais sur les positions américaines, mais le point litigieux par excellence entre les deux voisins concerne le différend sur les Kouriles. Ces îles (Kunashiri, Etorofu, Shikotan et Habomai) ont vu leur statut juridique changer en 1855 (premier traité russo-japonais les concernant) et en 1945 à la Conférence de Yalta. Plus tard, le traité de paix de San Francisco de 1951, délimitant le territoire japonais, les excluait explicitement de toute souveraineté japonaise et la déclaration commune soviéto-japonaise de 1956 qui met un terme à l'état de guerre entre les deux pays, n'y fait pas allusion.⁴⁵ L'intérêt tant politique que stratégique de ces îles en font un enjeu important dans la région.⁴⁶ Si l'opinion publique japonaise revendique fortement leur retour dans le giron national, c'est aussi un élément important de consensus au sein du parti libéral

41. Daniel COLARD, « Vers un nouvel ordre politique international: le traité du 12 août 1978 », *Études internationales*, Vol. XII, n° 1, mars 1981.

42. Harish KAPUR, « Chine-Japon: processus de normalisation et de rapprochement », *Relations internationales*, été 1981.

43. Susumu AWANOHARA, *op. cit.*

44. Robert DELFS, « Struggle to Control the Future intensifies », in *Far Eastern Economic Review*, 19/03/1987, p. 55.

45. Pierre FISTIÉ, « Le problème territorial des Kouriles du Sud dans les relations nippon-soviétiques », *Études Internationales*, Vol. XIII, n° 1, mars 1982. pp. 23-51.

46. Pierre BUHLER, « Japon, la recherche de nouvelles stratégies, dans *Le Monde Diplomatique*, n° 340, juillet 1982.

démocrate. En URSS par contre, l'attachement à ces îles est d'ordre strictement stratégique, elles sont la porte de sortie militaire et économique de la mer d'Okhotsk sur l'océan Pacifique, et entre les deux guerres, elles représentaient un avant-poste de défense soviétique en cas d'invasion japonaise.⁴⁷ Après la signature du traité sino-japonais de 1978, les Soviétiques ont entrepris un programme de construction de bases militaires.⁴⁸

Les deux parties tiennent donc solidement leurs positions, justifiées pour les uns par l'alliance militaire américano-japonaise et pour les autres par la question de l'Afghanistan et de l'invasion du Cambodge. Les Japonais en contrepartie ont accru leur puissance aéronavale leur permettant de contrôler les mouvements de la flotte soviétique dans un rayon de 1 000 milles marins autour du Japon.

Mais l'intérêt de ces îles n'est pas que stratégique, en effet les eaux territoriales des Kouriles sont particulièrement riches en poisson et l'industrie japonaise de la pêche n'y a pas renoncé: ainsi, de 1945 à 1975, les Soviétiques ont saisi 1 500 bateaux et arrêté 13 000 pêcheurs « illégaux »,⁴⁹ les quotas auxquels ont droit les Japonais, et qui ont d'ailleurs chuté de 600 000 tonnes en 1985 à 150 000 tonnes en 1986, sont fixés par les autorités soviétiques.⁵⁰

Malgré tout, le contentieux politico-stratégique au sujet des Kouriles n'a pas empêché un développement continu des relations nippo-soviétiques. La preuve en est ce projet de construction du transsibérien, B.A.M. (Baikal-Amur-Mainline) d'une longueur de 4 275 km, pour lequel l'Eximbank a ouvert au Japon un crédit de 90 milliards de dollars en 1977 à la banque de commerce extérieur soviétique.⁵¹ Les Japonais sont aussi impliqués dans l'industrie forestière soviétique où en échange de leur haute technologie, ils reçoivent du bois aggloméré et de la pâte à papier.⁵² Enfin ils participent également, depuis les accords de 1974-1975, à l'effort de modernisation de l'industrie minière soviétique, pour lequel on leur garantit en retour un approvisionnement à long terme, de dix à vingt ans, en charbon, pétrole et gaz naturel.⁵³ Avec l'ouverture de l'ère Gorbatchev et la volonté du Kremlin d'accélérer la croissance économique, les Japonais espèrent monnayer leur apport technologique contre un assouplissement hypothétique de la position soviétique concernant les Kouriles.⁵⁴ Le rapprochement sino-soviétique apparu au début de 1987 peut-il remettre en question les projets asiatiques du Japon?

L'année 1987 marque donc un tournant. Jusqu'ici en effet, la politique étrangère japonaise s'articule principalement sur l'alliance privilégiée avec les États-Unis et se définit par un rapprochement politique avec retombées économiques avec la Chine, et par un pragmatisme dans les relations avec l'Union soviétique. Mais l'établissement d'un axe sino-soviétique, la détermination de ces deux pays communistes à favoriser une meilleure croissance de leurs économies et à augmenter la part du secteur privé, ainsi que le dynamisme sans précédent et la volonté d'apaisement des tensions de la diplomatie sovié-

47. David REES, *The Soviet Seizure of The Kuriles*, New York, Praeger, 1985, p. 140.

48. Peter BERTON, *Soviet-japanese Relations, Asian Survey*, Vol. XXVI, n° 12, déc. 1986, p. 1263.

49. David REES, *op. cit.*, p. 128.

50. R. BERTON, *op. cit.*, p. 1281.

51. Raymond S. MATHIESON, *Japan's Role in Soviet Economic Growth*, New York, Praeger Publishers, 1979, pp. 39-46.

52. Philippe PONS, *Le Monde*, 15/01/86. [Le montant des échanges économiques en foresterie approche le milliard de dollars de 1972 à 1986].

53. Richard NATIONS, « The Russian Evolution », *The Far Eastern Economic Review*, 30/01/86, p. 26 à 31.

54. *Idem*.

que, atténuent la portée de l'argument d'une menace communiste qui était le fondement idéologique des rapports États-Unis-Japon. Devant cette situation, le parti libéral démocrate n'est pas en mesure d'apporter des réponses toutes faites. À la fin de la période Nakasone, des réalignements au sein des différentes factions du parti sont inévitables. La campagne électorale qui va suivre la nomination du nouveau président du parti libéral démocrate aura lieu dans une société japonaise profondément inquiète pour son avenir.⁵⁵ Le slogan « importer ou mourir, exporter et survivre » qui a marqué la phase de l'expansion économique⁵⁶ prend un sens nouveau avec la revalorisation du yen par rapport au dollar : censée casser l'industrie japonaise (au taux idéal de 120 yen pour un dollar selon des lobbies américains à courte vue), la montée du yen accélère la délocalisation des fabrications nippones et facilite les investissements à l'étranger.⁵⁷

Dans ce contexte de crise sociale, l'extrême-droite nationaliste japonaise relève la tête.⁵⁸ Et le fait que les médias, coupables de « ruiner la race japonaise » soient particulièrement la cible de leurs attaques – nous rappelons ici l'assassinat de Tomo Hiro Kujiri du journal *Asahi Shimbun* par le Corps Volontaire pour l'indépendance du Japon⁵⁹ – est le signe des multiples déchirements qui assaillent ce pays et des conséquences qui peuvent en découler.

55. Charles SMITH, « Evaluating the Winner », in *Far Eastern Economic Review*, 18/06/1987, p. 35.

56. Tching KANEHISA, *La publicité au Japon*, Paris, Maisonneuve Larose, 1984, pp. 102-106.

57. W.A. BURKS, *Japan, Profile of a Post-industrial Power*, Boulder, Westview Press, 1981.

58. I. MORRIS, *Nationalism and the Right-Wing in Japan: A Study of Post-War Trends*, Oxford University Press, London, 1960.

59. Charles SMITH, « Wrath of the New Right », *Far Eastern Economic Review*, 21/05/1987, p. 36.